



Syndicats CGT Industeel France Site de la Loire et du Creusot

Le 11-01-2021

Objet : Projet de vente d'Industeel, filiale du groupe Arcelormittal.

A Mesdames, Messieurs les élu(e)s

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, nous tenons à vous informer, avec solennité et gravité, du projet de cession et vente de l'intégralité des entreprises d'Industeel par le groupe ArcelorMittal.

Ce qui n'était qu'une rumeur, il y a encore quelques semaines-et un écho dans la presse Belge- nous a été confirmé par notre PDG M. Nick et l'échéance est proche.

Industeel est composé de 7 entreprises dont 3 principaux sites de productions complémentaires en termes de produits et alimentés chacun par des Aciéries électriques indépendantes, à demeure, utilisant comme matière première des ferrailles issue du recyclage.

Il s'agit d'un premier site localisé au Creusot, en Saône et Loire, employant quelque 800 salariés, un second basé à Châteauneuf, dans la Loire qui compte environ 300 salariés, tous deux appartenant auparavant au groupe Creusot-Loire.

Un troisième qui se trouve en Belgique à Charleroi avec également un peu plus de 1200 salariés (ex FAFER).

Toutes ces entreprises travaillent également en étroite collaboration avec notre centre de recherche des matériaux du Creusot (CRMC), qui serait lui aussi proposé à la vente, et qui compte une centaine d'Ingénieurs dans la création et le développement de nouveaux alliages pour les domaines, entre autres, du nucléaire, de l'aéronautique, de la pétrochimie, la protection.

Industeel exporte ses produits à l'international et son savoir-faire est reconnu dans le monde entier depuis plusieurs décennies.

Mais cette société contribue également à l'indépendance de notre pays que ce soit dans les domaines énergétiques (nucléaire, hydroélectrique) ou militaires.

Chacune de nos entités est spécialisée dans la production de tôles faiblement à fortement alliées, et se distingue par des capacités dimensionnelles spécifiques à chacun des sites.

Elles sont toutefois complémentaires et interviennent souvent conjointement dans la prise de commande afin de pouvoir honorer l'intégralité du projet de nos clients.

Charleroi produit des tôles d'un poids unitaire pouvant aller jusqu'à 16 Tonnes avec une gamme d'épaisseur de 3 à 120mm, le Creusot est limité à 20 Tonnes avec des produits de 5 à 150 mm, enfin Châteauneuf peut offrir des produits pouvant atteindre 110 Tonnes avec des capacités dimensionnelles de 1,1m d'épaisseur, 4.5 m de largeur et plus de 22 m de long.

Nos produits de niche ont une forte valeur ajoutée et sont destinés :

- à la pétrochimie (appareil sous pression, acier inoxydable...)
 - aux raffineries de pétrole (hydrocracker...)
 - aux pipelines
 - à la cryogénie (cuve de stockage...)
 - au forage en mer (plateforme de forage)
 - à l'exploitation minière (godets de pelleuses anti abrasion...)
 - à l'installation d'éoliennes offshore
 - à la réalisation de moules d'injection plastique pour l'automobile
 - à l'armement (cibles de tire)
 - à la protection militaire (blindage de véhicules terrestres militaires ou civils, acier à haute résistance mécanique et limite élastique tels que des renforts de coques et structures de sous-marins
 - au nucléaire (cuves et autres pièces de centrales, sous-marins et prochain porte avion nucléaire, projet du grand carénage)
 - à la mécanique (pièces mécaniques de grande envergure)
 - à la chaudronnerie (pièces formées, calottes de cuve...)
- et bon nombre d'autres applications.

Aucun de nos concurrents n'est capable d'avoir une gamme de produits aussi large et diversifiée que la nôtre avec un domaine d'expertise, compétence et certification comme Industeel.

Le chiffre d'affaires d'Industeel a toujours été positif depuis 2010, de l'ordre de 700 millions d'Euros annuel mis à part pour 2020 où les résultats sont quasiment à l'équilibre, pénalisés par un ralentissement ou report des projets industriels de grandes envergures lié à la crise sanitaire, ainsi que par la mise en place de droits de douane américains excessif.

Après avoir trop peu investi durant de nombreuses années, malgré des résultats excédentaires, ArcelorMittal, laisse Industeel dans une voie difficile avec des outils vieillissants et cherche aujourd'hui à le céder.

Bon nombre de nos concurrents étrangers au contraire ont su tirer leur épingle du jeu en investissant massivement durant les années fastes comme, par exemple, NLMK, Salzgitter, Voestalpine, Acroni, Otokumpu ou SSAB par exemple.

Aujourd'hui, Mr Mittal, notre actionnaire, demande même à Industeel de financer ses propres investissements, ce qui n'est pas possible faute de fonds suffisants.

Il est évident que la prise de contrôle d'Arcelor par Mr Mittal a été réalisée grâce à la facilité accordée par certaines banques et que le remboursement de ces engagements financiers est effectué avec la trésorerie des entreprises acquises. Evident également que même avec d'excellents résultats financiers Mr Mittal a préféré favoriser ses actionnaires, ou faire de nouvelles acquisitions dans des domaines hors sidérurgie que d'investir dans ses usines.

Il est vraiment regrettable qu'une société comme la nôtre ait été ponctionnée si longtemps sans contrôle, engendrant une véritable fuite des capitaux français et la destruction programmée de nos outils industriels.

Industeel est pourtant un élément majeur qui contribue à la transition énergétique imposée par le réchauffement climatique et l'augmentation des besoins de la population avec la production de matériaux de qualité pour la géothermie, la production de bio gaz, le stockage de CO2 sous terrain, le solaire à concentration, des crémaillères de bateaux installant des éoliennes en mer.

La situation n'est guère plus avantageuse dans les autres entreprises françaises détenues par Mr Mittal, telles que Fos sur Mer ou Dunkerque, où le diagnostic est scrupuleusement identique. Nous sommes quelque peu circonspects et préoccupés par leur avenir au même titre que le nôtre.

Qu'ArcelorMittal réussisse à céder Industeel ou pas, nos exigences sont les suivantes :

1. Certains de nos marchés sont stratégiques, touchent à la souveraineté de notre pays. Nous pensons notamment aux centrales nucléaires qui doivent faire l'objet d'une remise à niveau. Nous pensons au prochain porte-avion et sous-marins nucléaire. En conséquence, si Industeel était cédé, il ne pourrait l'être qu'à un industriel crédible et sérieux, avec toutes les garanties sur sa solidité financière et son engagement à garantir l'indépendance énergétique et militaire de la France.
2. Industeel a besoin d'un plan d'investissement conséquent. Le repreneur, ou à défaut ArcelorMittal, doit présenter un plan d'investissement important pour redonner à Industeel sa pleine compétitivité.
3. Industeel a besoin de conserver son centre de recherche et développement et ses brevets. En cas de cession, nous serons vigilants à ce que le repreneur maintienne l'effort d'innovation d'Industeel, qui bénéficie soit dit en passant du Crédit Impôt Recherche à hauteur de 2 millions d'euros par an.
4. Industeel doit mieux gérer ses compétences avec des recrutements ciblés et une réduction de l'intérim afin de maintenir et développer de manière pérenne son savoir-faire.

C'est au regard de ces 4 exigences que nous vous demandons, tout comme nos homologues belges le réclament auprès de leurs pouvoirs publics, de contrôler ce projet de cession d'Industeel, ou d'interférer dans la stratégie du groupe ArcelorMittal si Industeel reste dans son giron.

De notre côté, nous exigeons auprès de la direction générale d'Industeel et du groupe ArcelorMittal :

- Une transparence sur les discussions en cours avec les repreneurs potentiels ;
- Une étude détaillée du projet du ou des repreneurs par un expert, afin de nous aider à juger le(s) projet(s) au regard de nos 4 exigences ;

- La mise en place immédiate d'une commission spéciale mixant des représentants du personnel belges et français pour être informé régulièrement des discussions avec le(s) repreneur(s) potentiel(s) (avec des conditions de confidentialité ad hoc).

La disparition de notre entreprise constituerait un coup terrible et inacceptable porté à l'indépendance militaire et énergétique de notre nation.

L'enjeu environnemental est également de mise. Si Industeel venait à disparaître, les mouvements d'approvisionnement transcontinentaux seraient accrus avec des émissions de carbone en nette hausse.

Notre filière électrique (fours électriques) est plus respectueuse de l'environnement que la filière fonte et ses hauts fourneaux, utilisant du charbon comme combustible. Notre appareil industriel est un atout pour la valorisation de la filière ferraille et donc la mise en place concrète de l'économie circulaire, priorité affichée par le gouvernement. La sous-production engendrée par le potentiel déclin de nos entreprises serait, en effet, immédiatement compensée par un accroissement de production via la filière fonte, engendrant mécaniquement un accroissement des émissions de CO2.

Ainsi, par ce courrier, nous tenons à nous adresser aux élu(e)s que vous êtes de façon à vous informer et à vous alerter mais également à en appeler à vos responsabilités pour ne pas revivre ce qui s'est produit à Florange et Gandrange (groupe ArcelorMittal) il y a quelques années et qui est encore bien présent dans la mémoire des français. Les commissions d'enquête sur la sidérurgie de 2013 à l'Assemblée nationale et de 2019 au Sénat sont venues confirmer notre analyse et enjeux de développement pour la filière acier.

Pour ce qui la concerne, la CGT est résolue à faire connaître la réalité de la situation et à user des moyens d'action nécessaires pour éviter ce qui serait un drame social, stratégique et économique.

Nous ne doutons pas que vous saurez mettre en œuvre au plus vite tous les moyens en votre pouvoir et dans vos compétences pour prendre les dispositions appropriées.

Face à la courbe du chômage qui ne cesse de progresser, la disparition des derniers bastions de notre industrie locale serait vécue comme une véritable catastrophe. Soyez assurés que pour notre part, les salariés, leurs familles et les populations pourront compter sur notre détermination à ne pas se résigner.

Dans l'attente de vous lire et restant à votre disposition pour de plus amples informations sur ce dossier, nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous accorderez à notre démarche.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Syndicat CGT Industeel France
Site de Chateauneuf
118 rte des Etaings, 42800 CHATEAUNEUF
Contact : MARINO Jean Charles
Jean-charles.marino@arcelormittal.com
06 20 63 00 74

Syndicat CGT Industeel France
56 r Clémenceau, 71200 Le Creusot
Contact : GAUTHERON Sébastien
Délégué Syndical Central CGT
sebastien.gautheron@arcelormittal.com
06 24 26 22 79

Lettre adressée directement à :

-Premier ministre, M. Castex Jean
Hôtel Matignon, 57 rue de Varenne, 75700 Paris

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Le Drian Jean-Yves
37, quai d'Orsay - 75351 Paris Cedex

-Ministre de la Transition écologique, Mme Pompili Barbara
246, bd Saint-Germain, 75700 Paris

-Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, M. Le Maire Bruno
139 rue de Bercy - 75572 Paris

- Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance,
chargé de l'Industrie, Mme Pannier-Runacher Agnès
139 rue de Bercy - 75572 Paris

-Ministre de l'Intérieur, M. Darmanin Gérald
Hôtel de Beauvau - 1, Place Beauvau - 75800 Paris

-Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Mme Borne Élisabeth
Hôtel du Châtelet - 127 rue de Grenelle - 75700 Paris

- Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités
territoriales, Mme Gourault Jacqueline
72, rue de Varenne- 75007 – Paris

-Préfecture de la Loire, Mme. Séguin Catherine
2 rue Charles de Gaulle, 42000 Saint Etienne

-Préfecture de Saône-et-Loire M. Charles Julien
Sous-préfecture d'Autun Rue de l'Arquebuse 71402 Autun

-Président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, M. Wauquiez Laurent
1 esplanade François-Mitterrand CS 20033 69269 Lyon Cedex 02

-Président du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Mme Dufay Marie-Guite
4 sq Castan, CS 51857 25031 Besançon Cedex

-Président de Saint Etienne Métropole, M. Gael Perdriau
2 avenue Grüner 42006 Saint Etienne

-Président intercommunalité Le Creusot, M. David MARTI
Château de la Verrerie 71200 Le Creusot

-Sénateur de la Loire, M. Bonne Bernard
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

-Sénatrice de la Loire, Mme. Cukierman Cécile
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

- Sénateur de la Loire, M. Fournier Bernard
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06
- Sénateur de la Loire, M. Tissot Jean-Claude
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06
- Sénateur de Saône-et-Loire, M. Beaumont René
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06
- Sénateur de Saône-et-Loire, M Courtois Jean-Patrick
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06
- Sénateur de Saône-et-Loire, M. Durain Jérôme
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06
- Sénateur de Saône-et-Loire, M. Emorine Jean-Paul
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06
- Sénateur de Saône-et-Loire, Mme Mercier Marie
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06
- Sénateur de Saône-et-Loire, M. Genet Fabien
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06
- Sénateur de Saône-et-Loire, M. Pourny André
Sénat, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06
- Député de la Loire, Mme Faure-Muntian Valéria
Permanence parlementaire 18 Place Saint-Pierre 42000 Saint Chamond
- Député de la Loire, M. Juanico Régis
11 rue de la Résistance, 42000 Saint Etienne
- Député de la Loire, M. Mis Jean-Michel
12 place de l'Hôtel de vielle 42000 Saint-Etienne
- Député de la Loire, M. Cinieri Dino
1 Rue Courbon-Brioude, 42700 Firminy
- Député de la Loire, Mme. Sarles Nathalie
Résidence les Pascalines 17 Jardin des Balmes 42120 Le Coteau
- Député de la Loire, M. Borowczyk
39 Rue de Lyon 42600 Savigneux
- Député de Saône-et-Loire, M. Dirx Benjamin
16 Rue Lamartine 71000 Mâcon
- Député de Saône-et-Loire, Mme Corneloup Josiane
126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

-Député de Saône-et-Loire, M. Rebeyrotte Rémy
14 Rue Maréchal Leclerc BP 50021 71201 Le Creusot

-Député de Saône-et-Loire, Mme Untermaier Cécile
9 Rue des dodanes 71500 Louhans

-Député de Saône-et-Loire, M Gauvain Raphaël
35 Rue d'Autun 71100 Chalon-sur-Saône

-Mairie de Chateauneuf, M. le Maire, M. Laget Bernard
103 route de Sainte Croix, 42800 Chateauneuf

-Mairie Le Creusot, M. le Maire, M. Marti David
Boulevard Henri-Paul-Schneider BP 91 71206 Le Creusot Cedex

Et pour copie à titre d'information à :

-DIRECCTE de la Loire, M. le Directeur M. Fouquet Alain
11 rue Balay, 42000 Saint Etienne

-DIRRECTE Bourgogne Franche-Comté
Unité Département de Saône-et-Loire M. le Directeur Martins-Baltar Georges
173 Boulevard Henri Dunant CS 10331 71031 Mâcon Cedex

- Inspection du travail, M. Vuillermoz Jean-Philippe
11 rue Balay, 42000 Saint Etienne

- Inspection du travail M. Farrujia Eric
Section 102 Ex. Montceau-Les-Mines
173 Boulevard Henri Dunant CS 10331 71301 Mâcon Cedex

-Union locale CGT
7 cours du 11 novembre, 42800 Rive de Gier

-Union locale CGT
11 Rue Saint-Henri, 71200 Le Creusot

-Bourse du travail Union départementale CGT
10 cours Victor Hugo, 42028 Saint Etienne

-Union départementale CGT
5 r Guynemer, 71200 LE CREUSOT

-Bourse du travail Union Syndicale des travailleurs de la métallurgie
10 cours Victor Hugo, 42028 Saint Etienne

- Fédération CGT de la métallurgie
Bourse nationale du travail CGT, M. le Secrétaire M. Sanchez Frédéric
263 rue de Paris, 93514 Montreuil Sous-Bois Cedex

-Confédération générale du travail,
Bourse nationale du travail CGT, M. le Secrétaire Général M. Martinez Philippe
263 rue de Paris, 93514 Montreuil Sous-Bois Cedex

-Agence France Presse (AFP)
10 rue Stella, 69002 Lyon

-La Tribune le Progrès
21 rue Gambetta, 42400 Saint Chamond

PRESSE LOCALE

Creusot- Infos

JSL-redaccreusot@lejsl.fr

Montceau-News : pascalberthier@montceau-news.com

-Direction d'Industeel Chateauneuf, M. Chaffaut Alain
ZI des Etaings, 42800 Chateauneuf

-Direction d'Industeel Le Creusot, M. Chauvy Cedric
56 r Clemenceau, 71200 Le Creusot

-Direction d'Industeel Charleroi, M. Libersens Luc
Rue du Châtelet 266, 6030 Charleroi, Belgique

-Direction Arcelormittal France, M. Chauvet Bertrand
6 Rue André Campra, 93210 Saint-Denis